

Propositions de FNE AuRA, pour une meilleure protection des Zones sensibles et Zones prioritaires,

FNE AuRA défend depuis de nombreuses années, un plan d'action nitrates, permettant de retrouver le bon état de la ressource en eau, respectant les grands équilibres environnementaux, sociaux et économiques ainsi que la santé des citoyens.

Dans cet objectif, FNE AuRA souhaite voir inscrit dans le prochain PAN :

- **La nécessité d'avoir un porté à connaissance sur les pollutions nitrates à mi parcours du PAN ;** pour confirmer et faire évoluer la pertinence des mesures du PAN et des zonages proposés.
- La Prise en compte de **la minéralisation estivale de l'azote** dans le plan de fumure.
 1. A la fin de l'hiver, la vitesse de minéralisation de l'azote organique des sols augmente avec la température. Au dessus de 25° la minéralisation dans un sol sec peut représenter plus de 50 % du potentiel maximal de minéralisation de l'azote, ceci est loin d'être négligeable. [Clic d'explication](#)
Lors des inter-culture estivales les sols restent très souvent nus. La végétation automnale des cultures d'hiver n'ont pas la capacité d'absorber tout l'azote minéral disponible. Avec les pluies d'automne, cet excédant d'azote minéralisé favorise :
 - a) La lixiviation des nitrates
 - b) la dénitrification qui convertit l'azote nitrique en azote gazeux (N₂O et N₂).
 2. **L'objectif du prochain PAN** serait de généraliser les semis sous couvert permanents et à minima, des CIPAN courtes, entre 2 cultures d'hiver.
 - a) Les couvert permanents et les CIPAN courtes ont de nombreux atouts agronomiques et économique, elles ont un effet bénéfique sur le sol et le climat. En été sec, leur mise en place peut présenter des difficultés.
 - b) Dans l'objectif de favoriser leur développement dans un contexte climatique difficile, il faudrait développer la mise en place d'expérimentations spécifiques et leur financements dans les réseaux Fermes Dephy, Réseaux 30 000 et GIEE
 - c) De rendre possible un accompagnement pédagogique pour tous les agriculteurs.
 - d) Valoriser les résultats, à travers des journées d'information formation, les réseaux sociaux ou les plateformes de partages comme Echophytopic, qu'il faudrait regrouper développer et adapter au contexte de l'échelon régional.
Exemples :
 - semier la CIPAN à la volée, avant le dernier désherbage à la herse étrille, avec des mélanges adaptés au contexte local.
 - développer les cultures dans des couverts permanent (trèfle, luzerne, prairie...) -
 - semis direct dans les 24 heures après moisson, de sorgho, très résistant à la sécheresse
- **Pas de sol nu et sans couvert après les récoltes : Mise en place d'inter-cultures courtes immédiatement après récoltes.**

- **Pour plus d'efficacité, le dispositif PAN devrait s'appliquer à l'ensemble du bassin versant :**

Avec des teneurs en nitrates plus faibles, le haut des bassins versants, ne sont pas concernés par le PAN. Cependant l'écoulement de nitrates dans les cours d'eau ne se limite pas aux zones vulnérables, il peut concerner le haut des bassins versants, avec les teneurs inférieures à 25 à l'amont des zones vulnérables.

- En cas de pollution avérée par les nitrates, allonger la période d'interdiction pour les lisiers sur prairies existantes depuis au moins 6 mois, en zone de moyenne montagne du 20 octobre au 20 février, avec possibilité de dérogation suivant les conditions climatiques (automne chaud ou sortie d'hiver précoce).

Augmenter les capacités de stockage de lisier de 2 mois afin d'optimiser les épandages, en fonction des capacités d'absorption de l'azote par les plantes.

- Encourager l'agroforesterie et les haies
- Financer une animation territoriale avec retours d'expérience entre agriculteurs de même zone agricole
- Mettre en exergue les intérêts économiques d'une bonne gestion des apports azotés
- Prendre en compte la pollution de l'air par l'épandage des engrais azotés, dans le futur PAN :
 - a) Le protoxyde d'azote (N₂O) est responsable de 20 % du réchauffement climatique. Ce gaz provient principalement du processus de dénitrification qui se produit dans les sols agricoles à partir des nitrates. C'est un puissant gaz à effet de serre 280 fois plus puissant que le CO₂.
 - b) La France est engagée dans deux pré-contentieux européens pour la teneur en particules (PM₁₀) et en dioxyde d'azote (NO₂) pour une vingtaine d'agglomérations.
 - c) L'épandage d'engrais azotés contribue significativement à la formation de PM₁₀ et PM_{2,5}, particules fines, composées en grande partie de nitrate d'ammonium et de sulfate d'ammonium.